

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00432 Numéro SIREN : 423 905 694 Nom ou dénomination : ADEE ELECTRONIC

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2021 sous le numéro de dépôt 3387

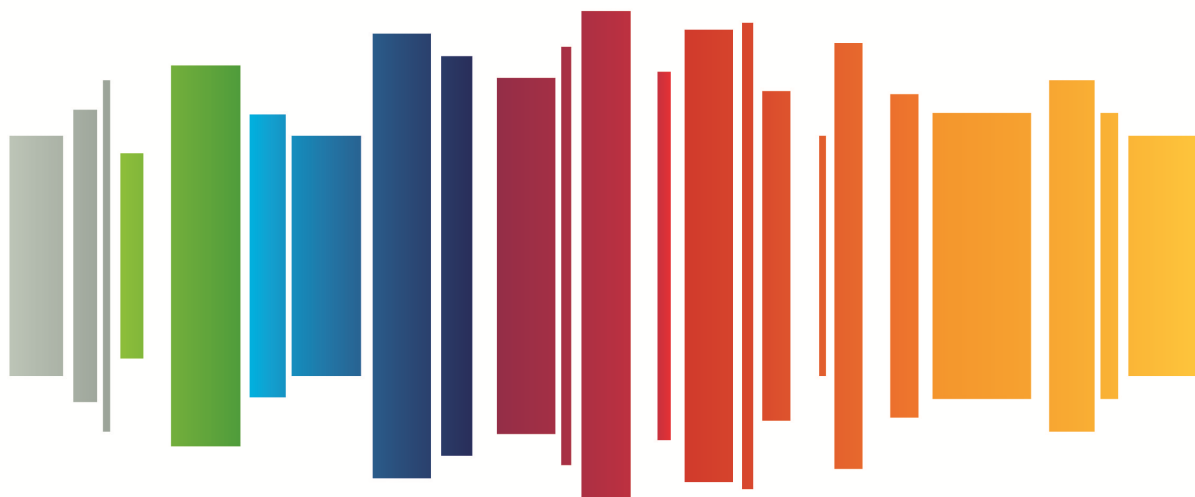
SARL ADEE ELECTRONIC

300 Rue des Arts et Métiers

21410 PONT DE PANY

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31/12/2019



BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 20
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	21 à 23
- <i>Liasse 2067</i>	24
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	25 à 43
- <i>Annexes fiscales</i>	44 à 51
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	52 à 56
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	57
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	58 à 62

EXCO SOCODEC

51 avenue Françoise Giroud

BP 16601

21000 DIJON

03.80.60.99.99

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL ADEE ELECTRONIC
300 Rue des Arts et Métiers
21410 PONT DE PANY

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Conformément à notre lettre de mission en date du 19/05/2010, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 796 231 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	4 332 827 Euros
- Résultat net comptable,	169 122 Euros

Fait à DIJON
Le 26/05/2020

Jean-Noël PAROT
Expert-comptable associé

SARL ADEE ELECTRONIC

300 Rue des Arts et Métiers

21410 PONT DE PANY

COMPTES ANNUELS

EXCO SOCODEC

51 avenue Françoise Giroud

BP 16601

21000 DIJON

03.80.60.99.99

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	487 402	486 750	652	4 007	3 355-	83. 74-
	Fonds commercial (1)	13 720		13 720	13 720		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	148 872	56 306	92 565	97 564	4 999-	5. 12-
	Constructions	634 129	374 383	259 746	282 236	22 490-	7. 97-
	Installations techniques, matériel et outillage	417 280	291 480	125 799	135 548	9 749-	7. 19-
	Autres immobilisations corporelles	196 801	127 384	69 417	52 208	17 209	32. 96
	Immobilisations en cours	17 331		17 331		17 331	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 317		7 317	2 390	4 927	206. 19
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				1 023	1 023-	100. 00-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 244		3 244	3 244		
	Total II	1 926 096	1 336 304	589 792	591 940	2 149-	0. 36-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	515 034	115 669	399 365	417 014	17 649-	4. 23-
	En-cours de production de biens	55 195	5 383	49 812	57 559	7 747-	13. 46-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	185 788	28 428	157 360	152 153	5 207	3. 42
	Marchandises	106 131	10 138	95 993	92 136	3 857	4. 19
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 250	5 250-	100. 00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 200 545	17 364	1 183 182	1 100 412	82 770	7. 52
	Autres créances	219 006		219 006	190 296	28 711	15. 09
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000		
	Disponibilités	927 352		927 352	1 497 877	570 526-	38. 09-
	Charges constatées d'avance (3)	24 370		24 370	6 821	17 549	257. 27
	Total III	3 383 422	176 982	3 206 440	3 669 518	463 078-	12. 62-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 309 518	1 513 286	3 796 231	4 261 458	465 227-	10. 92-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 320 000)	320 000	320 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 000	15 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	32 000	32 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 423 381	1 423 381		
	Report à nouveau	510 921	507 405	3 516	0. 69
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	169 122	348 516	179 394-	51. 47-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 470 424	2 646 302	175 878-	6. 65-
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	13 392	17 467	4 075-	23. 33-
	Provisions pour charges				
	Total III	13 392	17 467	4 075-	23. 33-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	405 147	531 519	126 372-	23. 78-
	Concours bancaires courants	525	531	6-	1. 11-
	Emprunts et dettes financières diverses	3 870	10 441	6 571-	62. 94-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 532		3 532	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 183	696 045	122 863-	17. 65-
	Dettes fiscales et sociales	247 403	258 947	11 544-	4. 46-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	78 757	100 206	21 450-	21. 41-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 312 416	1 597 690	285 274-	17. 86-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 796 231	4 261 458	465 227-	10. 92-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 031 3731 216 014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 075 208	143 637	1 218 845	1 251 638	32 794-	2. 62-
Production vendue de biens	2 431 223	116 346	2 547 569	3 141 650	594 081-	18. 91-
Production vendue de services	318 000	248 414	566 414	358 359	208 054	58. 06
Chiffre d'affaires NET	3 824 430	508 397	4 332 827	4 751 647	418 820-	8. 81-
Production stockée			10 326-	15 256	25 582-	167. 68-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 244	1 244-	100. 00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			33 228	2 100	31 128	NS
Autres produits			9 356	4 894	4 463	91. 19
Total des Produits d'exploitation (I)			4 365 085	4 775 141	410 056-	8. 59-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			187 190	140 461	46 729	33. 27
Variation de stock (marchandises)			1 497-	8 380-	6 883	82. 14
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 518 375	1 873 356	354 981-	18. 95-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 902-	41 438-	39 536	95. 41
Autres achats et charges externes *			986 641	975 126	11 515	1. 18
Impôts, taxes et versements assimilés			44 875	50 067	5 192-	10. 37-
Salaires et traitements			997 201	927 051	70 151	7. 57
Charges sociales			341 485	296 495	44 990	15. 17
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 760	103 768	3 009-	2. 90-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 551	38 582	19 031-	49. 33-
Dotations aux provisions			13 392	17 467	4 075-	23. 33-
Autres charges			21 463	11 047	10 416	94. 29
Total des Charges d'exploitation (II)			4 227 534	4 383 601	156 067-	3. 56-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			137 552	391 540	253 989-	64. 87-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		3		39	36-	92. 15-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9	109	12	139	3 030-	24. 96-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	9	112	12	178	3 066-	25. 18-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8	317	10	097	1 780-	17. 63-
Différences négatives de change	1	510		84-	1 594	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	9	827	10	013	186-	1. 86-
2. Résultat financier (V-VI)		715-		2 164	2 880-	133. 04-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		136 836		393 705	256 868-	65. 24-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 000			32 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		10 549		10 660	111-	1. 04-
Total VII		42 549		10 660	31 889	299. 15
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 181		444	737	165. 77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 575	1 575-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 181		2 019	838-	41. 51-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		41 368		8 641	32 727	378. 76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		9 082		53 829	44 747-	83. 13-
Total des produits (I+III+V+VII)		4 416 746		4 797 979	381 233-	7. 95-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 247 624		4 449 463	201 839-	4. 54-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		169 122		348 516	179 394-	51. 47-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

1 033

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

EXCO SOCODEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 796 231.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 332 826.87 Euros et dégageant un bénéfice de 169 122.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels de cet exercice, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de la société, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

La société a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie
- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Différé de remboursement des échéances des prêts bancaires de 6 mois.

Eu égard à ces mesures et à la situation de la société, à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SARL ADEE a bénéficié, au titre de l'exercice 2019, d'un crédit d'impôt Recherche d'un montant de 34 967 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	501 122		
Terrains	148 872		
Constructions sur sol propre	558 309		
Installations générales agencements aménagements des constructions	68 082		7 738
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	423 427		21 880
Installations générales agencements aménagements divers	64 056		4 266
Matériel de transport	2 378		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 100		32 943
Immobilisations corporelles en cours			17 331
TOTAL	1 373 224		84 158
Autres participations	2 390		
Autres titres immobilisés	1 023		3 904
Prêts, autres immobilisations financières	3 244		
TOTAL	6 657		3 904
TOTAL GENERAL	1 881 003		88 062

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			501 122	501 122
Terrains			148 872	148 872
Constructions sur sol propre			558 309	558 309
Installations générales agencements aménagements constr.			75 820	75 820
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		28 027	417 280	417 280
Installations générales agencements aménagements divers			68 322	68 322
Matériel de transport			2 378	2 378
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 942	126 101	126 101
Immobilisations corporelles en cours			17 331	17 331
TOTAL		42 969	1 414 413	1 414 413
Autres participations		4 927	7 317	7 317
Autres titres immobilisés		4 927		
Prêts, autres immobilisations financières			3 244	3 244
TOTAL			10 561	10 561
TOTAL GENERAL		42 969	1 926 096	1 926 096

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	472 846	13 904		486 750
Terrains	51 307	4 999		56 306
Constructions sur sol propre	276 073	29 195		305 268
Installations générales agencements aménagements constr.	68 082	1 033		69 115
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	287 879	31 629	28 027	291 480
Installations générales agencements aménagements divers	33 721	6 357		40 078
Matériel de transport	2 378			2 378
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	86 228	13 643	14 942	84 929
TOTAL	805 667	86 856	42 969	849 554
TOTAL GENERAL	1 278 514	100 760	42 969	1 336 304

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 904				
Terrains	4 999				
Constructions sur sol propre	29 195				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 033				
Instal.techniques matériel outillage indus.	31 629				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 357				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 643				
TOTAL	86 856				
TOTAL GENERAL	100 760				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	17 467	13 392	17 467		13 392
TOTAL	17 467	13 392	17 467		13 392

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	10 549		10 549		
Sur stocks et en cours	150 213	19 551	10 146		159 618
Sur comptes clients	17 364				17 364
TOTAL	178 126	19 551	20 695		176 982
TOTAL GENERAL	195 593	32 943	38 162		190 374
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		32 943	27 613 10 549		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 244	0	3 244
Clients douteux ou litigieux	20 316	20 316	
Autres créances clients	1 180 229	1 180 229	
Personnel et comptes rattachés	4 792	4 792	
Impôts sur les bénéfices	84 530	84 530	
Taxe sur la valeur ajoutée	99 000	99 000	
Groupe et associés	4 729	4 729	
Débiteurs divers	25 956	25 956	
Charges constatées d'avance	24 370	24 370	
TOTAL	1 447 166	1 443 922	3 244

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	604	604		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	405 068	124 025	281 043	
Fournisseurs et comptes rattachés	573 183	573 183		
Personnel et comptes rattachés	100 194	100 194		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 209	78 209		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 336	62 336		
Autres impôts taxes et assimilés	6 626	6 626		
Groupe et associés	3 907	3 907		
Autres dettes	78 757	78 757		
TOTAL	1 308 884	1 027 841	281 043	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 392			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	149 728			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 870			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100. 0000	3 200			3 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	13 720			13 720	
Total	13 720			13 720	

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.
Un test de dépréciation de la valeur du fonds de commerce a été réalisé en fonction des pratiques professionnelles.
Aucune dépréciation de cet élément d'actif n'est à constater

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Marques et brevets	4 43 2 85	20.00
Site internet	5 860	33.33
Logiciel	38 257	100.00

Une provision pour dépréciation avait été constatée sur le brevet FUSADEE COMPENSE, compte tenu des perspectives d'exploitation de ce brevet dans les années à venir. Elle est intégralement reprise au 31/12/2019.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
Ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Catégorie	Mode	Durée
Aménagement Constructions	Linéaire	15 à 30 ans
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Agencements construction	Linéaire	5 à 12 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 15 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	106 131	104 634	1 497	
Approvisionnements				
- Matières premières	487 490	483 086	4 404	
- Autres approvisionnements	27 544	30 046		2 502
Total I	621 165	617 766	5 901	2 502
Production				
- Produits finis	185 788	187 039		1 251
Total II	185 788	187 039		1 251
Production en cours				
- Produits	55 195	64 270		9 075
Total III	55 195	64 270		9 075
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				10 326

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	70 960
Autres créances	290
Disponibilités	18 565
Total	89 815

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	70 960
REMBOURSEMENT TROP VERSE	290
INTERETS COURUS SUR CAT	18 565
Total	89 815

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	604
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 910
Dettes fiscales et sociales	140 863
Autres dettes	5 119
Total	416 496

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	7 9
INTERETS BANCAIRES A PAYER	5 2 5
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	2 6 9 9 1 0
PERSONNEL CONGES A PAYER	5 8 2 4 1
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	4 1 9 5 4
CHARGES SUR CONGES A PAYER	2 0 3 7 5
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	1 5 8 4 0
ETAT CHARGES A PAYER	4 4 5 4
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	5 1 1 8
Total	4 1 6 4 9 6

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 4 3 7 0
Total	2 4 3 7 0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	15 841		
LOCATIONS	622		
MAINTENANCE	7 061		
BREVETS	404		
CHEQUES DEJEUNER	442		
Total	24 370		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 646 302
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	345 000 -
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	2 301 302
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 301 302
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	169 122
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 470 424
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	169 122
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	169 122

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	7
Ouvriers	15
Total	32

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 237 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 237 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 59 676
Total	1 59 676

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 270 000
Montant restant dû en capital : 74 754
Date de fin d'échéance de la garantie 30/06/2023
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque de 1er rang sur la superficie terrain +
: bâtiment à usag industriel en pari passu avec OSEO

Emprunt du : OSEO
Montant initial de cette garantie : 270 000
Montant restant dû en capital : 83 880
Date de fin d'échéance de la garantie 30/06/2023
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque de 1er rang sur la superficie terrain +
: bâtiment à usage industriel en concurrence avec BP

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF
Montant initial de cette garantie : 60 000
Montant restant dû en capital : 1 042
Date de fin d'échéance de la garantie 26/01/2020
Nature de la sûreté réelle : Bourgogne Garantie à hauteur de 20%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des cautions données**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	39 305
45 à 54 ans	11 à 20 ans	47 155
35 à 44 ans	21 à 30 ans	20 365
moins de 35 ans	plus de 30 ans	10 471
Engagement total		117 296

Hypothèses de calculs retenues**Hypothèses de calculs retenues**

- Départ à la retraite à l'âge de 65-67 ans pour les ouvriers, 65-67 ans pour les employés, 65-67 ans pour les agents de maîtrise, 65-67 ans pour les VRP et 65-67 ans pour les cadres

Départ volontaire à l'initiative du salarié

- Profil de carrière à décroissance moyenne selon table INSEE 2018

- Turn over faible

- Taux de charges patronales : entre 30 et 40%

- Revalorisation des salaires de 1% par an

- Taux d'actualisation de 0.77% (ce taux correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexo.com))

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87 (Norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.77 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019 s'élève à 117 296 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise provision exeptionnelle s/immob	10 549	78760000
- Vente carte	32 000	77180000
Total	42 549	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	1 181	67120000
Total	1 181	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
- Remboursement de formations	3 000
- Remboursement d'assurances	2 615
Total	5 615

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	320 000	320 000	320 000	320 000	320 000
Nbre des actions ordinaires existantes	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 773 953	3 940 660	4 606 245	4 751 647	4 332 827
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	256 480	452 682	244 068	551 503	273 745
Impôts sur les bénéfices	13 674	46 858	2 856-	53 829	9 082
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	199 327	260 728	184 733	348 516	169 122
Résultat distribué	115 200	89 600	83 936	345 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	75.88	126.82	77.16	155.52	82.71
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	62.29	81.48	57.73	108.91	52.85
Dividende distribué à chaque action	36.00	28.00	26.23	107.81	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	25	28	32	30	32
Montant de la masse salariale de l'exercice	835 083	921 059	985 468	927 051	997 201
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	317 942	344 106	364 063	342 890	341 485

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Autres immobilisations incorporelles	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Evaluations des produits et en cours	11
Variation détaillée des stocks et des en-cours	12
Dépréciation des stocks et en cours	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Evaluation des valeurs mobilières de placement	12
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	13
Disponibilités enEuros	13
Produits à recevoir	13
Détail des produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Détail des charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
Détail des charges constatées d'avance	16
Variation des capitaux propres	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	17
Honoraires des commissaires aux comptes	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	17
Montant des engagements financiers	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Engagement en matière de pensions et retraites	page 18
--	------------

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	19
Transferts de charges	19
Résultats financiers des cinq derniers exercices	20

NA = Non Applicable NS = Non significative

SARL ADEE ELECTRONIC

300 Rue des Arts et Métiers

21410 PONT DE PANY

DOSSIER FISCAL

EXCO SOCODEC

51 avenue Françoise Giroud

BP 16601

21000 DIJON

03.80.60.99.99



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL ADEE ELECTRONIC			300 Rue des Arts et Métiers		
SIRET	4	2	3	9	0 5 6 9 4 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Fabrication de matériel électrique			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	136 895	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :			dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	X	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé			C E G I D		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
EXCO SODEC 51 avenue Françoise Giroud BP 16601 21000 DIJON Tél: 03.80.60.99.99			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	16/06/2020	Lieu: PONT DE PANY
			Qualité et nom du signataire: GERANT		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature GIRARD Dominique		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	345 000	payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e		
								f		
								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	345 000	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	345 000	

IREMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	
					5	6	7	8	
Cf état annexe									

J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

31/12/2019

G | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice
du 01/01/2019

Désignation de l'entreprise SARL ADEE ELECTRONIC

du 01/01/2019

Adresse 300 Rue des Arts et Métiers 21410 PONT DE PANY

au 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	ROUET Yannick Directeur Commercial	Route du Champ Boran Hameau de Jaugey 21410 BARBIREY SUR OUCHE
2	MARCUZ Jérôme Ingé. chef produit marketing	4 rue du Presbytère 21540 SOMBERNON
3	MAIRET Denis Directeur Recherches et Dvpt	2 rue de la Marche à la Tour 21440 SAINT MARTIN DU MONT
4	NOIROT Matthieu Directeur des Opérations	3D rue Dr MAJNONI d'INTIGNANO 21121 FONTAINE LES DIJON
5	FONTAINE Charles Agent de Maîtrise	28 boulevard Henri BAZIN 21300 CHENOVE
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	74 178			74 178	8 749			82 927
2	47 141			47 141				47 141
3	45 100			45 100				45 100
4	41 434			41 434				41 434
5	40 993			40 993				40 993
6								
7								
8								
9								
10								
**	248 846			248 846	8 749			257 595

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 414
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	8 525
Total	9 939

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ⑩	267 534	- de l'exercice 2019 ⑩	175 015
- de l'exercice précédent ⑩	263 437	- de l'exercice précédent ⑩	353 600
Nom et qualité du signataire GIRARD Dominique GERANT		A <u>PONT DE PANY</u> le <u>16/06/2020</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise :		SARL ADEE ELECTRONIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12					
Adresse de l'entreprise		300 Rue des Arts et Métiers		21410 PONT DE PANY		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		42390569400018				Néant		☐ *			
				Exercice N clos le,		131122019		N-1 131122018			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	Frais de développement *	CX		CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		486 750		652 4 007			
	Fonds commercial (1)	AH		AI		13 720		13 720			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
	Terrains	AN		AO		56 306		92 565 97 564			
	Constructions	AP		AQ		374 383		259 746 282 236			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		291 480		125 799 135 548			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		127 384		69 417 52 208			
	Immobilisations en cours	AV		AW		17 331					
	Avances et acomptes	AX		AY							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU		CV		7 317		2 390			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD		BE				1 023			
	Prêts	BF		BG							
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		3 244		3 244			
	TOTAL (II)		BJ		BK		1 336 304		589 792 591 940		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		115 669		399 365 417 014			
	En cours de production de biens	BN		BO		5 383		49 812 57 559			
	En cours de production de services	BP		BQ							
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		28 428		157 360 152 153			
	Marchandises	BT		BU		10 138		95 993 92 136			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				5 250			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		17 364		1 183 182 1 100 412			
	Autres créances (3)	BZ		CA		219 006		219 006 190 296			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC							
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		150 000		150 000			
	Disponibilités	CF		CG		927 352		927 352 1 497 877			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		24 370		24 370 6 821			
	TOTAL (III)	CJ		CK		176 982		3 206 440 3 669 518			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		1 513 286		3 796 231 4 261 458			
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(0) (3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :320...000.....)			DA	320 000	320 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	15 000	15 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	32 000	32 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	1 423 381	1 423 381
	Report à nouveau			DH	510 921	507 405		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	169 122	348 516		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	2 470 424	2 646 302		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	13 392	17 467		
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR	13 392	17 467		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	405 672	532 050		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	3 870	10 441	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 532			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	573 183	696 045		
	Dettes fiscales et sociales			DY	247 403	258 947		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	78 757	100 206		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	1 312 416	1 597 690		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 796 231	4 261 458		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 031 373	1 216 014	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	1 075 208	FB	143 637	FC	1 218 845	1 251 638	
	Production vendue	⎧ biens* ⎩ services*	FD	2 431 223	FE	116 346	FF	2 547 569	3 141 650	
			FG	318 000	FH	248 414	FI	566 414	358 359	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	3 824 430	FK	508 397	FL	4 332 827	4 751 647	
	Production stockée*						FM	(10 326)	15 256	
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO		1 244	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	33 228	2 100	
	Autres produits (1) (11)						FQ	9 356	4 894	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 365 085	4 775 141	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	187 190	140 461	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(1 497)	(8 380)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 518 375	1 873 356	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(1 902)	(41 438)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	986 641	975 126	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	44 875	50 067	
	Salaires et traitements*						FY	997 201	927 051	
	Charges sociales (10)						FZ	341 485	296 495	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	⎧ ⎩	- dotations aux amortissements*			GA	100 760	103 768	
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	19 551	38 582
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	13 392	17 467
	Autres charges (12)						GE	21 463	11 047	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 227 534	4 383 601	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	137 552	391 540	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	3	39	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	9 109	12 139	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	9 112	12 178	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 317	10 097	
	Différences négatives de change						GS	1 510	(84)	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	9 827	10 013	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(715)	2 164		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	136 836	393 705		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	32 000			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	10 549		10 660	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	42 549		10 660	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 181		444	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			1 575	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 181		2 019	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	41 368		8 641	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	9 082		53 829	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 416 746		4 797 979	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 247 624		4 449 463	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	169 122		348 516	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								1G				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	1 033			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K				
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX				
	(9)	Dont transferts de charges								RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	5 615		2 100	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A3				
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A4	10 916		11 016	
	(13)	Dont cotisations obligatoires												
	(13)	Dont cotisations Madelin												
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	REPRISE PROV. DEPRECIATION IMMOB. INCORPORELLES										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	PENALITES ET AMENDES										1 181			
VENTE CARTE												32 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	501 122	KE		KF				
CORP	Terrains				KG	148 872	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	558 309	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	68 082	KQ		KR	7 738	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	423 427	KT		KU	21 880	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	64 056	KW		KX	4 266		
		Matériel de transport *				KY	2 378	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	108 100	LC		LD	32 943		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	17 331			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	1 373 224	LO		LP	84 158			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	2 390	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	1 023	1R		1S	3 904				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 244	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	6 657	LR		LS	3 904				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	1 881 003	0H		0J	88 062				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	501 122	1X	501 122			
CORP	Terrains		IP		LX		LY	148 872	LZ	148 872			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	558 309	MC	558 309			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	75 820	MI	75 820		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	28 027	MK	417 280	ML	417 280		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	68 322	MO	68 322		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	2 378	MR	2 378		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	14 942	MT	126 101	MU	126 101		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	17 331	NB	17 331			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG	42 969	NH	1 414 413	NI	1 414 413			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W			
		Autres participations		10		0X	(4 927)	0Y	7 317	0Z	7 317		
Autres titres immobilisés		11		2B	4 927	2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	3 244	2G	3 244				
TOTAL IV		13		NJ		NK	10 561	2H	10 561				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	42 969	0L	1 926 096	0M	1 926 096				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	472 846	PF	13 904	PG		PH	486 750
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	51 307	PJ	4 999	PK		PL	56 306
Constructions	Sur sol propre	PM	276 073	PN	29 195	PO		PQ	305 268
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	68 082	PW	1 033	PX		PY	69 115
		PZ	287 879	QA	31 629	QB	28 027	QC	291 480
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	33 721	QE	6 357	QF		QG	40 078
		QH	2 378	QI		QJ		QK	2 378
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QL	86 228	QM	13 643	QN	14 942	QO	84 929
	Matériel de transport	QP		QR		QS		QT	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QU	805 667	QV	86 856	QW	42 969	QX	849 554
	Emballages récupérables et divers	ØN	1 278 514	ØP	100 760	ØQ	42 969	ØR	1 336 304
TOTAL III									
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I														
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II														
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL IV														
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	17 467	4F	13 392	4G	17 467	4H	13 392
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	17 467	TV	13 392	TW	17 467	TX	13 392
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	10 549	6B		6C	10 549	6D
6E				6F		6G		6H	
O2				O3		O4		O5	
9U				9V		9W		9X	
O6				O7		O8		O9	
Sur stocks et en cours		6N	150 213	6P	19 551	6R	10 146	6S	159 618
Sur comptes clients		6T	17 364	6U		6V		6W	17 364
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	178 126	TY	19 551	TZ	20 695	UA	176 982
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	195 593	UB	32 943	UC	38 162	UD	190 374
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	32 943	UF	27 613		
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK	10 549		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :SARL ADEE ELECTRONIC

Néant

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	3 244	UV	(0)	UW	3 244	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	20 316		20 316			
	Autres créances clients		UX	1 180 229		1 180 229			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 792		4 792			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	84 530		84 530			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	99 000		99 000			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	4 729		4 729			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	25 956		25 956			
	Charges constatées d'avance		VS	24 370		24 370			
	TOTAUX			VT	1 447 166	VU	1 443 922	VV	3 244
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	604		604						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	405 068		124 025		281 043				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	573 183		573 183						
Personnel et comptes rattachés		8C	100 194		100 194						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	78 209		78 209						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	62 336		62 336						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 626		6 626						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 907		3 907						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	78 757		78 757						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 308 884	VZ	1 027 841	281 043				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	23 392	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	3 870		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	149 728	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9									
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	169 122					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	1 181					
	Amendes et pénalités		WJ	1 181		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ									
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	44 049					
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8								
			- imposées au taux de 0 %						ZN								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						WN								
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW						
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3					
										TOTAL I		WR	214 352				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT					
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV								
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH								
			- imposées aux taux de 19 %						WP								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW								
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6								
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ						
					Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A						
Produit net des actions et parts d'intérêts :								XA									
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX									
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY					
	Majoration d'amortissement *											XD					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA						
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI								
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	39 337				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	175 015		XJ			XL							
		déficit (II moins I)															
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL													
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	175 015		XO										

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

78 615

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	507 405			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	348 516				Dividendes				ZD					
	Prélèvements sur les réserves			OE					Autres répartitions				ZE	345 000				
									Report à nouveau				ZF					
	TOTAL I			OF	855 921				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II				ZG	510 921				
															ZH		855 921	
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				)	YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier							)	YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus							)	YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							)	YT	101 371		116 574						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	31 340			)	XQ	87 851		85 153						
	- Personnel extérieur à l'entreprise							)	YU	30 349		20 350						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							)	SS	117 238		106 342						
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							)	YV	117 164		62 118						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				)	ST	532 667		584 588						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							)	ZJ	986 641		975 126						
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							)	YW	16 429		19 567						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS				)	9Z	28 446		30 500						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							)	YX	44 875		50 067						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							)	YY	862 129		870 171						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							)	YZ	500 836		528 406						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							)	ZK									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*							)	OB	971 961								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							)	OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							)	ZK			%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				)	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							)	RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							)	RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				)	Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL		
								)	Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				)	Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO		
								)	Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				)	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	42 969	42 969		
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

31/12/2019

Total	42 969	42 969								
-------	--------	--------	--	--	--	--	--	--	--	--

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					YP	32	
dont apprentis					YF		
dont handicapés					YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	4 332 827	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT		
TOTAL 1					OX	4 332 827	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	9 356	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE		
Subventions d'exploitation reçues					OF		
Variation positive des stocks					OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	5 615	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	6 456	
TOTAL 2					OM	21 427	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					ON	1 705 565	
Variation négative des stocks					OQ	6 927	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	897 756	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS	56 512	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	21 463	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY		
TOTAL 3					OJ	2 688 223	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	1 666 031	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	1 666 031	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	4 332 827	Effectifs au sens de la CVAE *		EY 32
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX		
Période de référence			GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019	
Date de cessation					HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 2 3 9 0 5 6 9 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ADEE ELECTRONIC

ADRESSE (voie) 300 Rue des Arts et Métiers

CODE POSTAL 21410 VILLE PONT DE PANY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 152

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 7 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 48

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination FINANCIERE AD2G

N° SIREN (si société établie en France) 535107825 % de détention 98.50 Nb de parts ou actions 3 152

Adresse : N° 300 Voie rue des Arts et Métiers

Code postal 21410 Commune PONT DE PANY Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD et 2069-A-2-SD peuvent être télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC.

Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique « Professionnels ». Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au Ministère de la Recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du CIR est à la disposition des entreprises sur le site du Ministère de la Recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le ⁽¹⁾	01/01/2019	Clos le	31/12/2019
-----------------------------------	------------	---------	------------

Cachet du Service

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 423905694	Code NACE	2733Z
		Activités (cf. notice)	A3
SARL ADEE ELECTRONIC 300 Rue des Arts et Métiers 21410 PONT DE PANY	(Ancienne adresse en cas de changement)		

● Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)*	CX	
N° SIREN de la société mère		
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée		
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)	DX	

Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en 2019*	AZ	
---	----	--

● Entreprises nouvelles créées en 2019*	BZ		Préciser la date de début d'activité (cf. notice)						
● PME au sens communautaire*	KZ	x	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf. notice)						
● Chiffre d'affaires HT	DZ	4 355 415							
● Nombre de salariés	CZ	29	● Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	7	● Nombre de «jeunes docteurs» (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ		
● Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS*	IZ		● Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*					GZ	

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2019	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	5 221
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	67 958
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) x 50 %] + ligne 5	6	37 895
Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	111 074

(1) Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

* Cocher la case correspondante

Prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	116
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11	5 367
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	116 557

DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE <i>(joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)</i>	ANNÉE CIVILE 2019	
ORGANISMES PUBLICS		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux (2), aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale (3), avec un lien de dépendance :	15a	
en France :		
à l'étranger (4) :	15b	
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux (2), aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale (3), sans lien de dépendance	16a	
en France :		
(indiquer le double du montant) à l'étranger (4) :	16b	
Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	
ORGANISMES PRIVÉS		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance	18a	
en France :		
à l'étranger (4) :	18b	
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance	19a	
en France :		
à l'étranger (4) :	19b	
Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)	20	
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés <i>Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20</i> <i>Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité</i>	21	
TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE		
Total des opérations de sous-traitance : (ligne 17 + ligne 21)	22	
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance : Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23 Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23 Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21	23	

(2)Associations ayant pour fondateur et membre un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master ; sociétés de capitaux dont le capital ou les droits de vote sont détenus pour plus de 50 % par un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master. Se reporter à la notice pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité.

(3)La prise en compte des opérations confiées à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale dans le calcul du crédit d'impôt ne s'applique qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû (article 103 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

(4)Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance (ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 - ligne 23))	24	
Plafonnement général des dépenses de sous-traitance - Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a,b et 16a,b non complétées) : reporter 2 000 000 E ligne 25 - Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b) (lignes 16a,b non complétées) : reporter 10 000 000 E ligne 25 - Sont complétées les lignes [(15a + 15b + 18a + 18b) + (lignes 19a + 19b)] + (lignes 16a + 16b) : reporter [10 000 000 E + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 E)] ligne 25	25	
Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26 Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26	26	

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE	ANNÉE CIVILE 2019	
Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26)	27	116 557
Montant des subventions publiques remboursables ou non (5)	28a	
Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt (6)	29	
Montant des remboursements de subventions publiques (7)	30	
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 27 - ligne 28a - ligne 28b - ligne 29 + ligne 30)	31a	116 557
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	31b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2019	
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 ?	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non (5)	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt (6)	36	
Montant des remboursements de subventions publiques (7)	37	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 34 - ligne 35 - ligne 36 + ligne 37)	38a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	38b	

MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 31a + ligne 38a)	39a	116 557
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 31b + ligne 38b)	39b	

III - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39 N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 euros

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	116 557
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a - ligne 40b) × 30 % + ligne 40b × 50 %] *	41	34 967
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	34 967
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	43b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	44b	

* Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

(5) Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

(6) Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 euros hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

(7) Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a - ligne 44b) × 30 % + ligne 44b × 50 %] (8)	45	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) (n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis)	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : <i>Si le montant ligne 49 est égal à 200 000 euros, reporter zéro ligne 50a</i> <i>Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 euros, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a</i> <i>Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 euros, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 euros - montant ligne 48)</i>	50a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	50b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	34 967
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 43b + ligne 50b)	51b	

B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES À 100 000 000 euros

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 euros (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 euros)	52a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 euros)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(ligne 52a - ligne 52b) × 30 % + ligne 52b × 50 %] (8)	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 euros (ligne 31a - 100 000 000 euros)	54	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 euros (ligne 54 × 5 %)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	58b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 euros - ligne 52a)	60	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 - Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) × 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) × 50 %] (8)	61	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a - ligne 60) > 0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) × 5 %]	62	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : <i>Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 euros, reporter zéro ligne 68a</i> <i>Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 euros, reporter à la ligne 68 le montant déterminé ligne 65</i> <i>Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 euros, le montant à reporter ligne 68 est égal à (200 000 euros - montant ligne 66)</i>	68a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM	68b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)	69a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 58b + ligne 68b)	69b	

(8) Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		Pour dépenses de recherche		Pour dépenses de collection		Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		88a		88b		88c	

VII - UTILISATION DE LA CRÉANCE (13)
VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89	
--	----	--

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII - SIGNATURE

A.....

Le.....

Nom.....

Signature

Qualité.....

Adresse email.....

Téléphone.....

(13) S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n°2058-CG.



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 19													
Dénomination de l'entreprise : SARL ADEE ELECTRONIC											Néant		
SIREN de l'entreprise			4	2	3	9	0	5	6	9	4	PME au sens communautaire	Cocher la case
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre											Cocher la case		
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :													
SIREN de la société déclarante													
Dénomination de la société mère :													
SIREN de la société mère													
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)													
CREANCES REPORTABLES													
Réduction d'impôt en faveur du mécénat													
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen													
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 9 %] + [ligne 2 x 9 %] x 10/90 + ligne 3)													
Dont préfinancement													
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte												1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail												2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												3	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE													
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise													
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés													
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs													
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)													
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers													
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés													
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice													
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES													
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)													

NOUVEAUTÉS :

Les entreprises qui effectuent, au cours d'un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019, plus de 10 000 € de dons et versements doivent les déclarer sur support électronique, en même temps que la 2069 RCI. Les modalités sont fixées par l'article 238 Bis du CGI. Elles comprennent :

- le montant et la date de ces versements et dons ;
- l'identité des bénéficiaires ;
- le cas échéant, la valeur des biens ou services reçus en contrepartie.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est supprimé pour les rémunérations versées à compter du 1er janvier 2019 pour l'ensemble des entreprises, à l'exception des entreprises exploitées à Mayotte.

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	34 967
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

SARL ADEE ELECTRONIC

300 Rue des Arts et Métiers

21410 PONT DE PANY

DOSSIER DE GESTION

EXCO SOCODEC

51 avenue Françoise Giroud

BP 16601

21000 DIJON

03.80.60.99.99

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	652	4 007	3 355-	83. 74-
20510000 BREVET	443 285	443 285		
20520000 SITE INTERNET	5 860	5 860		
20530000 LOGICIELS	38 257	38 257		
28051000 AMORT BREVET	442 747-	429 148-	13 599-	3. 17-
28052000 AMORT SIT INTERNET	5 860-	5 860-		
28053000 AMORT LOGICIELS	38 144-	37 839-	305-	0. 81-
29050000 PROVISION DEPREC IMMOB INCORP		10 549-	10 549	100. 00
FONDS COMMERCIAL	13 720	13 720		
20700000 FOND COMMERCIAL	13 720	13 720		
TERRAINS	92 565	97 564	4 999-	5. 12-
21100000 TERRAINS	3 811	3 811		
21200000 AGENCEMENT TERRAIN	145 061	145 061		
28120000 AMORT AMENAG TERRAIN	56 306-	51 307-	4 999-	9. 74-
CONSTRUCTIONS	259 746	282 236	22 490-	7. 97-
21310000 BATIMENT	558 309	558 309		
21350000 AGT CONSTR /SOL PROPRE	55 120	47 382	7 738	16. 33
21450000 AGT CONSTR./SOL AUTRUI	20 700	20 700		
28131000 AMORT CONSTRUCTION	305 268-	276 073-	29 195-	10. 58-
28135000 AMORT AGT/SOL PROPRE	48 415-	47 382-	1 033-	2. 18-
28145000 AMORT AGT CONSTR.	20 700-	20 700-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	125 799	135 548	9 749-	7. 19-
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	400 328	414 418	14 091-	3. 40-
21540100 MATERIEL ET OUTILLAGE MATMUT	559	559		
21540200 CINTREUSE SEMI-AUTOMATIQUE LEB	8 449	8 449		
21540300 R&D/LABO BANC TEST ISCCR-ICC	7 943		7 943	
28154000 AMORT MATERIEL OUTILLAGE	291 480-	287 879-	3 601-	1. 25-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 417	52 208	17 209	32. 96
21810100 AAI DIVERS SOUMIS TP	68 322	64 056	4 266	6. 66
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	2 378	2 378		
21830000 MAT BUREAU INFORMATIQUE	104 224	86 223	18 001	20. 88
21840000 MOBILIER	21 877	21 877		
28181010 AMORTISSEMENT IMMO CORPO	40 078-	33 721-	6 357-	18. 85-
28182000 AMORT MAT DE TRANSPORT	2 378-	2 378-		
28183000 AMORT MAT BUREAU INFORMAT	68 414-	71 857-	3 443	4. 79
28184000 AMORT MOBILIER	16 515-	14 371-	2 144-	14. 92-
IMMOBILISATIONS EN COURS	17 331		17 331	
23100000 IMMOBILISATION EN COURS	11 882		11 882	
23110000 AUTOMATISATION SMR EN COURS	5 449		5 449	
AUTRES PARTICIPATIONS	7 317	2 390	4 927	206. 19
26110000 PART SARL CDEL	500	500		
26110300 PART CREDIT COOPERATIF	5 871	1 815	4 057	223. 53
26110400 PART BP	946	75	871	NS
AUTRES TITRES IMMOBILISES		1 023	1 023-	100. 00-
27110000 ACTIONS		1 023	1 023-	100. 00-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 244	3 244		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	3 244	3 244		
Total II	589 792	591 940	2 149-	0. 36-
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	399 365	417 014	17 649-	4. 23-
31100000 MATIERES PREMIERES	487 490	483 086	4 404	0. 91
32600000 STOCKS EMBALLAGES	27 544	30 046	2 502-	8. 33-
39110000 PROV DEPREC MATIERE PREMI	115 669-	96 118-	19 551-	20. 34-
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	49 812	57 559	7 747-	13. 46-
33100000 PRODUITS EN COURS	55 195	64 270	9 075-	14. 12-
39310000 PROV DEPREC EN COURS	5 383-	6 711-	1 328	19. 79
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS	157 360	152 153	5 207	3. 42
35500000 PRODUITS FINIS	185 788	187 039	1 251-	0. 67-
39550000 PROV DEPREC PROD FINIS	28 428-	34 886-	6 458	18. 51
MARCHANDISES	95 993	92 136	3 857	4. 19
37100000 MARCHANDISES	106 131	104 634	1 497	1. 43
39710000 PROV DEP MARCHANDISES	10 138-	12 498-	2 360	18. 88
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		5 250	5 250-	100. 00-
40910000 ACOMPTE VERSE		5 250	5 250-	100. 00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 183 182	1 100 412	82 770	7. 52
41100000 CLIENTS	1 109 269	1 062 797	46 473	4. 37
41600000 CLIENT DOUTEUX	20 316	20 316		
41810000 FAC A ETABLIR	70 960	34 663	36 297	104. 71
49100000 PROV DEPREC CPTÉ CLIENTS	17 364-	17 364-		
AUTRES CREANCES	219 006	190 296	28 711	15. 09
40100000 FOURNISSEURS	25 292	8 009	17 283	215. 81
40980000 FOURNISSEURS RRR A REC		9 745	9 745-	100. 00-
42100000 PERSONNEL REMUNERAT DUE	3	335	333-	99. 15-
42500000 AVANCE AU PERSONNEL	569	569		
42520000 AVANCE MIGNOTTE	1 000	1 000		
42540100 AVANCE BODOG	500	500		
42550000 AVANCE PARET		1 000	1 000-	100. 00-
42590300 AVANCE CAMELLE	1 020	1 020		
42590500 AVANCE PILLET	200	200		
42590600 AVANCE COLIN	1 500	1 500		
44400000 ETAT POUR IMPOTS/SOCIETE	84 530	22 086	62 444	282. 73
44562005 TVA SUR IMMO. 20,00	4 411	3 695	716	19. 37
44566007 TVA DÉDUCTIBLE 5,50	150	96	54	56. 21
44566300 TVA DEDUCTIBLE 20%	25 461	90 425	64 964-	71. 84-
44566310 TVA DEDUCTIBLE SUR PRESTATIONS	1 902		1 902	
44566400 TVA DEDUCTIBLE 10	1 717	42	1 675	NS
44566500 TVA DEDUCT CEE	4 499		4 499	
44571500 TVA COLLECT CEE		4 049	4 049-	100. 00-
44586000 TVA A REGULARISER	15 680		15 680	
44586100 TVA S/ FACT NON PARVENUE	45 180	44 803	377	0. 84
44587900 TVA COLLECTEE A REGULARISER		87	87-	100. 00-
45500600 AD2G	4 729		4 729	
46720300 NOTE DE FRAIS C MIGNOTTE		223	223-	100. 00-

DETAIL BILAN ACTIF	
--------------------	--

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
46720400 NOTE DE FRAIS E PIERRE HEUX		396	396-	100. 00-
46730000 CPAM	374	516	142-	27. 57-
46870000 DIVERS PROD A RECEVOIR	290		290	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	150 000	150 000		
50300000 VALEUR MOBILIERE PLACEMEN	150 000	150 000		
DISPONIBILITES	927 352	1 497 877	570 526-	38. 09
51130000 EFFETS A L'ENCAISSEMENT	78 281		78 281	
51210000 BP LORRAINE	216 945	279 484	62 539-	22. 38-
51210100 CREDIT COOPERATIF	194 030	27 819	166 211	597. 47
51230000 BP LORRAINE A TERME	200 000	150 000	50 000	33. 33
51260000 BQUE RHONE APLES	119 530	567 774	448 244-	78. 95-
51270000 RHONE ALPES TERME	100 000	460 000	360 000-	78. 26-
51870000 INTERETS COURUS / CAT	18 565	12 800	5 765	45. 04
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	24 370	6 821	17 549	257. 27
48600000 CHARGE CONSTATE D'AVANCE	24 370	6 821	17 549	257. 27
Total III	3 206 440	3 669 518	463 078-	12. 62-
TOTAL GENERAL	3 796 231	4 261 458	465 227-	10. 92-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	320 000	320 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	320 000	320 000		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	15 000	15 000		
10410000 PRIME D'EMISSION	15 000	15 000		
RESERVE LEGALE	32 000	32 000		
10611000 RESERVE LEGALE	32 000	32 000		
AUTRES RESERVES	1 423 381	1 423 381		
10680000 RESERVE FACULTATIF	1 423 381	1 423 381		
REPORT A NOUVEAU	510 921	507 405	3 516	0. 69
11000000 REPORT A NOUV SLD CREDIT	510 921	507 405	3 516	0. 69
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	169 122	348 516	179 394-	51. 47-
Total I	2 470 424	2 646 302	175 878-	6. 65-
PROVISIONS POUR RISQUES	13 392	17 467	4 075-	23. 33-
15120000 PROV POUR GARANTIE CLIENTS	13 392	17 467	4 075-	23. 33-
Total III	13 392	17 467	4 075-	23. 33-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	405 147	531 519	126 372-	23. 78-
16470300 EMPRUNT BP 270000	74 754	96 468	21 714-	22. 51-
16470500 EMPRUNT OSEO 270000	83 880	104 837	20 957-	19. 99-
16470700 EMPRUNT RA 120000		20 651	20 651-	100. 00-
16470800 EMPRUNT CC 60000	1 042	13 448	12 406-	92. 25-
16470900 EMPRUNT BEI COOP	23 392		23 392	
16471000 EMPRUNT BPI 370000	222 000	296 000	74 000-	25. 00-
16884000 INTERETS COURUS	79	115	36-	31. 36-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	525	531	6-	1. 11-
51860000 INT COURUS A PAYER	525	531	6-	1. 11-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	3 870	10 441	6 571-	62. 94-
45500100 ASSOCIE GIRARD	282	282		
45500300 ASSOCIE FONTAINE	3 544	3 544		
45500500 ASSOCIE GIRARD D	44	44		
45500600 AD2G		6 571	6 571-	100. 00-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	3 532		3 532	
41910000 AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR	3 532		3 532	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	573 183	696 045	122 863-	17. 65-
40100000 FOURNISSEURS	303 272	412 609	109 336-	26. 50-
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES	269 910	283 437	13 526-	4. 77-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	247 403	258 947	11 544-	4. 46-
42820000 CONGES A PAYER	58 241	55 620	2 621	4. 71
42860000 PERS AUTRES CHARG A PAYER	41 954	41 684	270	0. 65
43100000 U R S S A F	30 431	32 479	2 048-	6. 31-
43700100 CCVRP		910	910-	100. 00-
43700200 MALAKOFF VRP ARCCO	310	67	242	359. 46

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
43700300 MALAKOFF PREVOYANCE	43	43	0	0.35
43700500 KLESIA RETRAITE	8 593	8 325	267	3.21
43700700 HUMANIS PREVOYANCE CADRE	1 813	2 065	252-	12.22-
43700800 MUTUELLE ADREA	806	785	21	2.64
43820000 CH. A PAYER / CP	20 375	22 324	1 950-	8.73-
43860000 ORG SOCIAUX A PAYER	15 840	35 144	19 304-	54.93-
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE IMPOT	2 172		2 172	
44551000 TVA A DECAISSER	46 863	38 303	8 560	22.35
44566500 TVA DEDUCT CEE		4 049	4 049-	100.00-
44571300 TVA COLLECTEE 20		7 668	7 668-	100.00-
44571500 TVA COLLECT CEE	4 499		4 499	
44586000 TVA A REGULARISER		1 541	1 541-	100.00-
44587000 TVA S/FACT & AV A ETABLIR	10 973	2 207	8 766	397.12
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	4 454	1 927	2 527	131.14
45700000 DIVIDENDES	37	3 803	3 766-	99.03-
AUTRES DETTES	78 757	100 206	21 450-	21.41-
41100000 CLIENTS	21 125	23 729	2 604-	10.98-
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	5 119	20 637	15 518-	75.20-
46702100 ENCAISS/DECAISS PR CPT TRIO2SY	47 499	47 502	4-	0.01-
46720200 NOTE DE FRAIS DIVERS	29	599	570-	95.12-
46720300 NOTE DE FRAIS C MIGNOTTE	53		53	
46720320 NOTE DE FRAIS D COLIN		823	823-	100.00-
46720400 NOTE DE FRAIS E PIERRE HEUX	1 706		1 706	
46720700 NOTE DE FRAIS B PARET		3 590	3 590-	100.00-
46720800 NOTE DE FRAIS Y ROUET	3 226	3 303	77-	2.34-
46721200 NOTE DE FRAIS A COMPAROT		22	22-	100.00-
Total IV	1 312 416	1 597 690	285 274-	17.86-
TOTAL GENERAL	3 796 231	4 261 458	465 227-	10.92-

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	4 322 501	100.00	4 766 903	100.00	444 402-	9.32-
+ Ventes de marchandises	1 218 845	100.00	1 251 638	100.00	32 794-	2.62-
- Coût d'achat des marchandises vendues	185 693	15.24	132 081	10.55	53 612	40.59
Marge commerciale	1 033 151	84.76	1 119 557	89.45	86 406-	7.72-
+ Production vendue	3 113 982	100.33	3 500 009	99.57	386 027-	11.03-
+ Production stockée ou déstockage	10 326-	0.33-	15 256	0.43	25 582-	167.68-
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 103 656	100.00	3 515 265	100.00	411 609-	11.71-
- Matières premières, approvisionnements consommés	1 516 473	48.86	1 831 918	52.11	315 445-	17.22-
- Sous traitance directe	101 371	3.27	104 619	2.98	3 248-	3.10-
Marge brute de production	1 485 812	47.87	1 578 728	44.91	92 915-	5.89-
Marge brute globale	2 518 964	58.28	2 698 285	56.60	179 321-	6.65-
- Autres achats + charges externes	885 270	20.48	870 507	18.26	14 763	1.70
Valeur ajoutée	1 633 694	37.80	1 827 778	38.34	194 084-	10.62-
+ Subventions d'exploitation			1 244	0.03	1 244-	100.00-
- Impôts, taxes et versements assimilés	44 875	1.04	50 067	1.05	5 192-	10.37-
- Salaires du personnel	997 201	23.07	927 051	19.45	70 151	7.57
- Charges sociales du personnel	341 485	7.90	296 495	6.22	44 990	15.17
Excédent brut d'exploitation	250 133	5.79	555 410	11.65	305 278-	54.96-
+ Autres produits de gestion courante	9 356	0.22	4 894	0.10	4 463	91.19
- Autres charges de gestion courante	21 463	0.50	11 047	0.23	10 416	94.29
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	33 228	0.77	2 100	0.04	31 128	NS
- Dotations aux amortissements	100 760	2.33	103 768	2.18	3 009-	2.90-
- Dotations aux provisions	32 943	0.76	56 049	1.18	23 106-	41.22-
Résultat d'exploitation	137 552	3.18	391 540	8.21	253 989-	64.87-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	9 112	0.21	12 178	0.26	3 066-	25.18-
- Charges financières	9 827	0.23	10 013	0.21	186-	1.86-
Résultat courant	136 836	3.17	393 705	8.26	256 868-	65.24-
+ Produits exceptionnels	42 549	0.98	10 660	0.22	31 889	299.15
- Charges exceptionnelles	1 181	0.03	2 019	0.04	838-	41.51-
Résultat exceptionnel	41 368	0.96	8 641	0.18	32 727	378.76
- Impôt sur les bénéfices	9 082	0.21	53 829	1.13	44 747-	83.13-
- Participation des salariés						
Résultat NET	169 122	3.91	348 516	7.31	179 394-	51.47-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		%	Exercice N-1		%	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	CA	31/12/2018	12	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	4	322 501	100.00	4	766 903	100.00	444 402-	9.32-
VENTES DE MARCHANDISES	1	218 845	100.00	1	251 638	100.00	32 794-	2.62-
70702000 VENTES PARATONNERRE	533	572	43.78	454	266	36.29	79 307	17.46
70710000 VENTES DE MARCHANDISES		219	0.02	1	131	0.09	912-	80.63-
70714000 VTES ADEEMATIC MARCHANDISE	570	451	46.80	638	374	51.00	67 923-	10.64-
70714100 VTES ADEEMATIC MARCHDS MATMUT				1	217	0.10	1 217-	100.00-
70714300 VENTES DIVERSES	9	610	0.79	25	841	2.06	16 231-	62.81-
70791430 VENTES DIVERSES EXPORT	1	200	0.10		290	0.02	910	313.79
70792000 VENTES PARATONNERRE EXPOR	8	934	0.73	26	898	2.15	17 964-	66.79-
70792010 VENTES PARATONNERRE EN SUSPENT	133	320	10.94	103	622	8.28	29 698	28.66
70792020 VENTES PARATONNERRE CEE		183	0.02				183	
70973000 REMISE VARIO	38	644-	3.17-				38 644-	
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	185	693	15.24	132	081	10.55	53 612	40.59
60370000 VARIATION DE STOCK MARCHANDISE	1	497-	0.12-	8	380-	0.67-	6 883	82.14
60712000 ACHATS PARATONNERRE	178	919	14.68	122	132	9.76	56 787	46.50
60714000 ACHATS DIVERS MARCHANDISES	8	133	0.67	9	317	0.74	1 184-	12.71-
60714200 ACHATS DIVERS APPAREILS				8	962	0.72	8 962-	100.00-
60714300 ACHATS LAMPES		139	0.01		51	0.00	88	173.54
MARGE COMMERCIALE	1	033 151	84.76	1	119 557	89.45	86 406-	7.72-
PRODUCTION VENDUE	3	113 982	100.33	3	500 009	99.57	386 027-	11.03-
70111300 VENTES ADEEMATIQUE	114	692	3.70	122	573	3.49	7 881-	6.43-
70112000 VENTES FUSADEE	1	225 635	39.49	1	610 041	45.80	384 407-	23.88-
70113000 VENTES VARIO	1	158 170	37.32	1	264 664	35.98	106 493-	8.42-
70121000 VENTES ACC PARAFOUDRE	6	404	0.21	12	410	0.35	6 006-	48.40-
70191200 VTES FUSADEE EXPORT	66	994	2.16	90	813	2.58	23 818-	26.23-
70191210 VENTES FUSADEE EN SUSPENSION D	12	803	0.41	7	282	0.21	5 521	75.82
70191220 VENTES FUSADEE CEE	7	685	0.25				7 685	
70191320 VENTE ADEMATIQUE SUSP TAXE	549		0.02				549	
70192100 VTES ACC. PARAFOUDRE EXP.	90		0.00	252		0.01	162-	64.27-
70192110 VENTES ACC FOUDRE EN SUSP TAXE	316		0.01				316	
70193000 VENTES VARIO EXPORT	21	402	0.69	79	180	2.25	57 778-	72.97-
70193100 VENTES VARIO CEE	2	769	0.09				2 769	
70193200 VTES VARIO SUSPENSION DE TAXE	3	270	0.11	11	369	0.32	8 099-	71.24-
70193350 VENTE ADEEMATIC MARCH. CEE	468		0.02				468	
70412000 POSE PARATONNERRE	227	100	7.32	193	474	5.50	33 627	17.38
70412100 POSE PARATONNERRE EN SUSPENSIO	46	900	1.51	77	744	2.21	30 844-	39.67-
70491200 POSE PARATONNERRE EXPORT	13	557	0.44				13 557	
70491300 POSE PARATONNERRE SUSPENS. TAX	72	321	2.33				72 321	
70600000 VTES PRESTATIONS SERVICE	33	801	1.09	32	108	0.91	1 693	5.27
70600100 VTES PREST SERV MATMUT				1	376	0.04	1 376-	100.00-
70610000 VTES PRESTAT SERVICE FORMATION	13	260	0.43	1	000	0.03	12 260	NS
70611000 VENTES PREST EN SUSPENSION DE	300		0.01				300	
70650000 PRESTATIONS SERVICES TRIO2SYS	31	440	1.01	24	000	0.68	7 440	31.00
70850000 PORT ET FRAIS FACTURES	6	950	0.22	8	392	0.24	1 442-	17.18-
70859000 PORT EXPORT	346		0.01	3	961	0.11	3 615-	91.26-
70880000 VENTES DIVERSES	5	448	0.18	8	082	0.23	2 633-	32.58-
70880100 VENTES DIVERSES EN SUSP DE TAX	114	598	3.69	8	223	0.23	106 375	NS
70898000 VTES DIVERSES EXPORT		392	0.01				392	
70912000 REMISES CLIENTS	73	678-	2.37-	56	934-	1.62-	16 744-	29.41-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
PRODUCTION STOCKEE OU DESTOCKAGE	10 326-	0. 33-	15 256	0. 43	25 582-	167. 68-
71335000 VARIATION STOCKS TRAV EN	9 075-	0. 29-	16 156	0. 46	25 231-	156. 17-
71355000 VARIATION STOCKS PROD FIN	1 251-	0. 04-	900-	0. 03-	351-	39. 00-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 103 656	100. 00	3 515 265	100. 00	411 609-	11. 71-
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMME	1 516 473	48. 86	1 831 918	52. 11	315 445-	17. 22-
60110000 ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES DIVE	25 662	0. 83			25 662	
60110200 MATIÈRES PREMIÈRES FUSADEE	193 542	6. 24	231 126	6. 57	37 584-	16. 26-
60110300 MATIÈRES PREMIÈRES OPTIMADEE	13	0. 00	156	0. 00	142-	91. 35-
60111300 ACHATS ADEEMATIQUE	526 122	16. 95	665 388	18. 93	139 266-	20. 93-
60113000 ACHATS VARIOPROD	506 208	16. 31	685 837	19. 51	179 630-	26. 19-
60113100 ACHAT MAT PHOTOVOLTAIQUE	64 204	2. 07	135 099	3. 84	70 896-	52. 48-
60113200 ACHAT MAT PARATONNERRE	192 641	6. 21	132 975	3. 78	59 666	44. 87
60210000 ACHATS MATIÈRES CONSOMMABLES	1 747	0. 06	1 964	0. 06	217-	11. 05-
60260000 ACHATS D'EMBALLAGE	7 577	0. 24	18 579	0. 53	11 002-	59. 22-
60260100 ACHATS EMBALLAGES VARIO	658	0. 02	2 232	0. 06	1 574-	70. 51-
60310000 VARIATION DE STOCK MAT 1ÈRE	4 404-	0. 14-	29 386-	0. 84-	24 982	85. 01
60326000 VARIATION DE STOCK EMBALLAGE	2 502	0. 08	12 052-	0. 34-	14 554	120. 76
SOUS TRAITANCE DIRECTE	101 371	3. 27	104 619	2. 98	3 248-	3. 10-
60400000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS	419	0. 01	23 214	0. 66	22 795-	98. 20-
60410500 ETUDE PARATONNERRE			2 008	0. 06	2 008-	100. 00-
60412000 POSE PARATONNERRE	100 952	3. 25	79 397	2. 26	21 555	27. 15
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	1 485 812	47. 87	1 578 728	44. 91	92 915-	5. 89-
MARGE BRUTE GLOBALE	2 518 964	58. 28	2 698 285	56. 60	179 321-	6. 65-
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	885 270	20. 48	870 507	18. 26	14 763	1. 70
60610100 ELECTRICITÉ	19 141	0. 44	18 334	0. 38	807	4. 40
60611100 EAU	356	0. 01	685	0. 01	329-	47. 99-
60614100 CARBURANTS	11 998	0. 28	15 996	0. 34	3 998-	24. 99-
60630100 PETIT OUTILLAGE ET FOURNITURE	12 230	0. 28	22 421	0. 47	10 191-	45. 45-
60630200 FOURNITURE EQUIP PARATONNERRE	1 846	0. 04	1 563	0. 03	283	18. 13
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	9 544	0. 22	8 186	0. 17	1 358	16. 59
60680100 FOURNITURES EQUIP COMMERCIAL	3 362	0. 08	3 924	0. 08	562-	14. 32-
61100000 SOUS TRAITANCE GÉNÉRALE			11 956	0. 25	11 956-	100. 00-
61223000 CREDIT BAIL PEUGEOT EXPERT	1 033	0. 02			1 033	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	1 980	0. 05	2 838	0. 06	858-	30. 22-
61351000 LOCATION MATERIEL	53 352	1. 23	43 416	0. 91	9 936	22. 88
61352000 LOCATIONS VÉHICULES	3 160	0. 07	4 961	0. 10	1 801-	36. 30-
61352100 LOCATION VEHICULE TEMSYS	16 382	0. 38	22 502	0. 47	6 120-	27. 20-
61352300 LOCATION VEHICULE DIAC	7 320	0. 17	6 100	0. 13	1 220	20. 00
61353000 LOCATION MATÉRIEL DE BUREAU	5 658	0. 13	5 337	0. 11	321	6. 01
61520000 ENTRETIEN BÂTIMENT	14 690	0. 34	5 393	0. 11	9 297	172. 38
61551000 ENTRETIEN MATÉRIEL	1 809	0. 04	2 484	0. 05	675-	27. 16-
61552000 ENTRETIEN MATÉRIEL DE TRANSPOR	8 393	0. 19	4 247	0. 09	4 146	97. 61
61553000 ENTRETIEN MAT DE BUREAU ET INF	2 150	0. 05	2 562	0. 05	412-	16. 10-
61560000 MAINTENANCE	29 563	0. 68	18 885	0. 40	10 677	56. 54
61565000 MAINTENANCE LOCATION EXPERT	80	0. 00			80	
61600000 ASSURANCE INCENDIE	6 140	0. 14	5 932	0. 12	207	3. 49
61610000 ASSURANCE VÉHICULES	3 684	0. 09	4 221	0. 09	537-	12. 73-
61620000 ASSURANCE RC	2 186	0. 05	6 375	0. 13	4 189-	65. 71-
61640000 ASSURANCE CRÉDIT	3 147	0. 07	3 750	0. 08	602-	16. 06-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
61660000 ASSURANCE RC MANDATAIRE	706	0.02	706	0.01		
61700000 ETUDES ET RECHERCHES	11 372	0.26	7 553	0.16	3 819	50.56
61810000 DOCUMENTATION	3 535	0.08	2 456	0.05	1 079	43.95
62110200 PERSONNEL INTERIM DIVERS	12 167	0.28	15 975	0.34	3 808-	23.84-
62110300 PERSONNEL INTERIM PARATONNERRE	18 182	0.42	4 375	0.09	13 807	315.59
62220000 COMMISSIONS SUR VENTE FUSADEE	44 695	1.03	23 439	0.49	21 257	90.69
62224000 COMMISSIONS SUR VENTE PARATONN	20 069	0.46	11 349	0.24	8 720	76.84
62225000 COMMISSIONS SUR VENTE VARIO	51 154	1.18	27 331	0.57	23 823	87.17
62226000 COMMISSIONS HPS	1 246	0.03			1 246	
62231000 FRAIS DE FORMATION EXTERNES	16 784	0.39	12 294	0.26	4 489	36.51
62260000 HONORAIRES	35 185	0.81	35 005	0.73	180	0.51
62262000 MISE EN CONFORMITÉ	13 435	0.31	6 112	0.13	7 323	119.80
62263000 HONORAIRES TRIO2SYS	18 265	0.42	18 590	0.39	325-	1.75-
62264100 HONORAIRES ROUET MC	9 653	0.22	9 867	0.21	215-	2.17-
62264200 HONORAIRE REYMOND	19 440	0.45	19 872	0.42	432-	2.17-
62266000 HONORAIRES SFAC	2 992	0.07	4 578	0.10	1 587-	34.66-
62269000 HONORAIRE SOCIAUX HONGROIS	1 200	0.03			1 200	
62270000 FRAIS D'ACTES ERT CONTENTIEUX	285	0.01	23	0.00	262	NS
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	2 850	0.07	1 185	0.02	1 665	140.51
62311000 PUBLICITE FRAIS DIVERS	165	0.00	5 206	0.11	5 041-	96.83-
62312000 ACTIONS PROMOTIONNELLES	9 726	0.23	24 947	0.52	15 220-	61.01-
62313000 ACTIONS COMMERCIALES	123 388	2.85	172 046	3.61	48 658-	28.28-
62315000 HERBERGEMENT INTERNET	305	0.01			305	
62316000 HONO PREST° MARKETING	18 000	0.42			18 000	
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	10 072	0.23	24 618	0.52	14 547-	59.09-
62340100 CADEAUX CLIENTS	1 414	0.03			1 414	
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS	9 228	0.21	5 264	0.11	3 964	75.29
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	10 659	0.25	19 321	0.41	8 662-	44.83-
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	57 703	1.33	67 615	1.42	9 912-	14.66-
62510000 DÉPLACEMENT DIVERS	148-	0.00-	8 828	0.19	8 976-	101.68-
62511100 DÉPLACEMENT COMMERCIAL YR	8 749	0.20	12 747	0.27	3 998-	31.36-
62511500 DÉPLACEMENT COMMERCIAUX SALARI	61 571	1.42	34 608	0.73	26 963	77.91
62511600 DÉPLACEMENTS PARATONNERRE	9 351	0.22	28 976	0.61	19 625-	67.73-
62511700 DÉPLACEMENT RÉUNION COMMERCIAL	4 109	0.10	1 292	0.03	2 817	218.04
62514000 DÉPLACEMENT NORMES	111	0.00	1 757	0.04	1 646-	93.70-
62515000 DÉPLACEMENTS DIRIGEANTS	2 979	0.07	4 280	0.09	1 302-	30.41-
62516000 DÉPLACEMENTS FORMATIONS			71	0.00	71-	100.00-
62517000 DEPLACEMENT EXPORT	5 267	0.12	2 512	0.05	2 756	109.72
62520000 DEPLACEMENT AUTOROUTE	9 294	0.22			9 294	
62560000 MISSIONS RÉCEPTIONS	8 472	0.20	5 318	0.11	3 153	59.29
62570000 RÉCEPTION FORMATION CLIENTÈLE	53	0.00	315	0.01	262-	83.11-
62600100 AFFRANCHISSEMENT	3 057	0.07	2 456	0.05	601	24.46
62601100 TÉLÉPHONE	10 901	0.25	10 591	0.22	310	2.93
62700000 SERVICES BANCAIRES	10 503	0.24	7 245	0.15	3 258	44.98
62810000 COTISATIONS	5 063	0.12	7 714	0.16	2 651-	34.37-
62840000 FRAIS RECRUTEMENT PERSON	2 484	0.06			2 484	
62880000 EVACUATION DES DECHETS	374	0.01			374	
VALEUR AJOUTEE	1 633 694	37.80	1 827 778	38.34	194 084-	10.62-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 244	0.03	1 244-	100.00-
74000000 SUBVENTION EXPLOITATION			1 244	0.03	1 244-	100.00-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	44 875	1. 04	50 067	1. 05	5 192-	10. 37-
63330000 FORMATION CONTINUE	11 798	0. 27	9 186	0. 19	2 613	28. 44
63340000 PARTICIPATION EFFORT CONS	4 346	0. 10	4 008	0. 08	338	8. 43
63350000 TAXE D'APPRENTISSAGE	181-	0. 00-	6 023	0. 13	6 204-	103. 01-
63511000 CET	16 429	0. 38	19 567	0. 41	3 138-	16. 04-
63512000 TAXES FONCIÈRES	11 213	0. 26	11 283	0. 24	70-	0. 62-
63540000 TIMBRES FISCAUX ET DROITS	558	0. 01			558	
63720000 TAXE AGEFIPH	711	0. 02			711	
SALAIRES DU PERSONNEL	997 201	23. 07	927 051	19. 45	70 151	7. 57
64110000 SALAIRES TECHNIQUES	232 031	5. 37	215 981	4. 53	16 050	7. 43
64111000 SALAIRES COMMERCIAUX	313 044	7. 24	270 489	5. 67	42 555	15. 73
64111200 SALAIRES PARATONNERRE	104 385	2. 41	60 699	1. 27	43 686	71. 97
64112000 SALAIRES ADMINISTRATIFS	43 626	1. 01	122 691	2. 57	79 065-	64. 44-
64112200 SALAIRES ETUDES	228 941	5. 30	227 732	4. 78	1 209	0. 53
64114000 COMMISSIONS VRP	19 761	0. 46	24 130	0. 51	4 369-	18. 11-
64115000 SALAIRES NETS HONGRIE	14 080	0. 33			14 080	
64120000 CONGÉS PAYÉS	2 621	0. 06	1 650-	0. 03-	4 270	258. 86
64140300 INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT	8 270	0. 19	7 321	0. 15	949	12. 96
64145000 INTERESSEMENT SALAIRES	30 442	0. 70	342-	0. 01-	30 784	NS
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	341 485	7. 90	296 495	6. 22	44 990	15. 17
64510000 COTISATION URSSAF	191 314	4. 43	205 371	4. 31	14 057-	6. 84-
64515000 CHARGES SOCIALES HONGRIE	6 214	0. 14			6 214	
64520000 MUTUELLE ADREA	1 970	0. 05	1 621	0. 03	349	21. 51
64530500 COTISATION RETRAITES KLESIA	57 056	1. 32	61 436	1. 29	4 380-	7. 13-
64531000 COTISATIONS CCVRP	4 171	0. 10	1 144	0. 02	3 027	264. 49
64532000 COTISATIONS MALAKOFF	1 085	0. 03	1 243	0. 03	157-	12. 66-
64540000 COTISATIONS POLE EMPLOI	39 942	0. 92	36 495	0. 77	3 447	9. 45
64580700 COTISATIONS PRÉVOYANCE HUMANIS	8 836	0. 20	8 641	0. 18	195	2. 25
64720000 CHGES SOCIALES / CP	1 950-	0. 05-	200-	0. 00-	1 750-	876. 84-
64730000 CHGES SOCIALES S/ AUTRES RÉM	9 259-	0. 21-	7 289	0. 15	16 548-	227. 03-
64750000 FRAIS MÉDECINE DU TRAVAIL	2 892	0. 07	3 083	0. 06	191-	6. 21-
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	18 153	0. 42	12 314	0. 26	5 839	47. 42
64810000 CHÈQUES DÉJEUNER	21 060	0. 49	4 452	0. 09	16 608	373. 08
64900000 CI COMPETITIVITE EMPLOI			46 395-	0. 97-	46 395	100. 00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	250 133	5. 79	555 410	11. 65	305 278-	54. 96-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 356	0. 22	4 894	0. 10	4 463	91. 19
75800000 PRODUIT DIVERS GEST. COUR	9 356	0. 22	4 894	0. 10	4 463	91. 19
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 463	0. 50	11 047	0. 23	10 416	94. 29
65110000 ROYALTIES	10 800	0. 25	10 900	0. 23	100-	0. 92-
65110500 MAINTENANCE BREVETS	116	0. 00	116	0. 00		
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	10 547	0. 24	31	0. 00	10 516	NS
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	33 228	0. 77	2 100	0. 04	31 128	NS
78150000 REPRISE PROV. RISQUES ET CHARG	17 467	0. 40			17 467	
78173000 REPRISE PROV STOCK	10 146	0. 23			10 146	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	4 860	0. 11	2 100	0. 04	2 760	131. 44
79105000 TRANSFERT DE CHARGE ASSUR	755	0. 02			755	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	100 760	2. 33	103 768	2. 18	3 009-	2. 90-
68111000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IN	13 904	0. 32	17 466	0. 37	3 562-	20. 39-
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS CO	86 856	2. 01	86 302	1. 81	553	0. 64
DOTATIONS AUX PROVISIONS	32 943	0. 76	56 049	1. 18	23 106-	41. 22-
68150000 DOT° PROV RISQUES ET CHARGES	13 392	0. 31	17 467	0. 37	4 075-	23. 33-
68173000 DOTAT PROVIS DEPREC STOK	19 551	0. 45	38 582	0. 81	19 031-	49. 33-
RESULTAT D'EXPLOITATION	137 552	3. 18	391 540	8. 21	253 989-	64. 87-
PRODUITS FINANCIERS	9 112	0. 21	12 178	0. 26	3 066-	25. 18-
76200000 PRODUIT IMMO FINANCIERE	3	0. 00	39	0. 00	36-	92. 15-
76310000 REVENUS DES CREANCES COMMERCIA			154	0. 00	154-	100. 00-
76800000 AUTRE PRODUIT FINANCIER	9 109	0. 21	11 984	0. 25	2 876-	23. 99-
CHARGES FINANCIERES	9 827	0. 23	10 013	0. 21	186-	1. 86-
66111000 INTÉRÊTS SUR EMPRUNT	7 436	0. 17	9 589	0. 20	2 153-	22. 45-
66520000 ESCOMPTES ACCORDÉS	881	0. 02	508	0. 01	373	73. 28
66610000 ECART DE CHANGE	1 510	0. 03	84-	0. 00-	1 594	NS
RESULTAT COURANT	136 836	3. 17	393 705	8. 26	256 868-	65. 24-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	42 549	0. 98	10 660	0. 22	31 889	299. 15
77180000 AUTRES PROD EXCEPT GESTION	32 000	0. 74			32 000	
78760000 REPRISE PROV DEPREC EXCEP	10 549	0. 24	10 660	0. 22	111-	1. 04-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 181	0. 03	2 019	0. 04	838-	41. 51-
67120000 PÉNALITÉS ET AMENDES	1 181	0. 03	444	0. 01	737	165. 77
67560000 VNC IMMOFI			1 575	0. 03	1 575-	100. 00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	41 368	0. 96	8 641	0. 18	32 727	378. 76
IMPOT SUR LES BENEFICES	9 082	0. 21	53 829	1. 13	44 747-	83. 13-
69500000 IMPOT SUR LES BENEFICES	44 049	1. 02	93 611	1. 96	49 562-	52. 94-
69950000 CREDIT IMPOT RECHERCHE	34 967-	0. 81-	38 710-	0. 81-	3 743	9. 67
69960000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE			1 072-	0. 02-	1 072	100. 00
RESULTAT NET	169 122	3. 91	348 516	7. 31	179 394-	51. 47-

ADEE ELECTRONIC
Société à responsabilité limitée
au capital de 320 000 euros
Siège social : 300 rue des Arts et Métiers
21410 PONT DE PANY
423 905 694 RCS DIJON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, et le 30 SEPTEMBRE, au siège social.

Société FINANCIERE AD2G

SARL au capital de 558.816 Euros

Ayant son siège social à SAINTE MARIE SUR OUCHE (21410) – 300 Rue des Arts et Métiers

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

sous le numéro 535 107 825

Représentée par Monsieur Dominique GIRARD

Propriétaire de la totalité des 3.200 parts composant le capital social de la Société ADEE ELECTRONIC,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Dominique GIRARD, co-gérants.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance
- Affectation des résultats de cet exercice
- Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 169.122,12 euros.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'associé unique donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 169.122,12 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 169.122,12 euros

Affectation

Au report à nouveau 169.122,12 euros

Totaux 169.122,12 euros 169.122,12 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2018	5.175		339.825
31 décembre 2017	3.803		80.133
31 décembre 2016	4.060		85.540

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

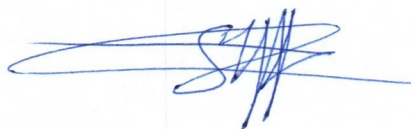
Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues dans la société telle qu'elles doivent être reportées dans le registre des délibérations, savoir :

NEANT

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

Monsieur Dominique GIRARD
Pour la Société FINANCIERE AD2G

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by several vertical strokes and a horizontal line, representing the signature of Monsieur Dominique GIRARD.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés

A D E E ELECTRONIC

300 Rue Des Arts Et Metiers

21410 STE MARIE SUR OUCHE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A D E E ELECTRONIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le gérant le 26 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, 11 E, Boulevard Rembrandt BP 57024 21070 Dijon Cedex
Téléphone: +33 (0)3 80 28 07 28, Fax: +33 (0)3 80 28 07 38, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406.
TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 28 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Thierry Vassault

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	487 402	486 750	652	4 007	3 355-	83. 74-
	Fonds commercial (1)	13 720		13 720	13 720		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	148 872	56 306	92 565	97 564	4 999-	5. 12-
	Constructions	634 129	374 383	259 746	282 236	22 490-	7. 97-
	Installations techniques, matériel et outillage	417 280	291 480	125 799	135 548	9 749-	7. 19-
	Autres immobilisations corporelles	196 801	127 384	69 417	52 208	17 209	32. 96
	Immobilisations en cours	17 331		17 331		17 331	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 317		7 317	2 390	4 927	206. 19
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				1 023	1 023-	100. 00-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 244		3 244	3 244		
	Total II	1 926 096	1 336 304	589 792	591 940	2 149-	0. 36-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	515 034	115 669	399 365	417 014	17 649-	4. 23-
	En-cours de production de biens	55 195	5 383	49 812	57 559	7 747-	13. 46-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	185 788	28 428	157 360	152 153	5 207	3. 42
	Marchandises	106 131	10 138	95 993	92 136	3 857	4. 19
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 250	5 250-	100. 00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 200 545	17 364	1 183 182	1 100 412	82 770	7. 52
	Autres créances	219 006		219 006	190 296	28 711	15. 09
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000		
Comptes de Régularisation	Disponibilités	927 352		927 352	1 497 877	570 526-	38. 09-
	Charges constatées d'avance (3)	24 370		24 370	6 821	17 549	257. 27
	Total III	3 383 422	176 982	3 206 440	3 669 518	463 078-	12. 62-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 309 518	1 513 286	3 796 231	4 261 458	465 227-	10. 92-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 320 000)	320 000	320 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 000	15 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	32 000	32 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 423 381	1 423 381		
	Report à nouveau	510 921	507 405	3 516	0.69
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	169 122	348 516	179 394-	51.47-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 470 424	2 646 302	175 878-	6.65-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	13 392	17 467	4 075-	23.33-
	Provisions pour charges				
	Total III	13 392	17 467	4 075-	23.33-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	405 147	531 519	126 372-	23.78-
	Concours bancaires courants	525	531	6-	1.11-
	Emprunts et dettes financières diverses	3 870	10 441	6 571-	62.94-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 532		3 532	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 183	696 045	122 863-	17.65-
	Dettes fiscales et sociales	247 403	258 947	11 544-	4.46-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	78 757	100 206	21 450-	21.41-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 312 416	1 597 690	285 274-	17.86-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 796 231	4 261 458	465 227-	10.92-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 031 373

1 216 014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 075 208	143 637	1 218 845	1 251 638		32 794-	2.62-
Production vendue de biens	2 431 223	116 346	2 547 569	3 141 650		594 081-	18.91-
Production vendue de services	318 000	248 414	566 414	358 359		208 054	58.06
Chiffre d'affaires NET	3 824 430	508 397	4 332 827	4 751 647		418 820-	8.81-
Production stockée			10 326-	15 256		25 582-	167.68-
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 244		1 244-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			33 228	2 100		31 128	NS
Autres produits			9 356	4 894		4 463	91.19
Total des Produits d'exploitation (I)			4 365 085	4 775 141		410 056-	8.59-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			187 190	140 461		46 729	33.27
Variation de stock (marchandises)			1 497-	8 380-		6 883	82.14
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 518 375	1 873 356		354 981-	18.95-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 902-	41 438-		39 536	95.41
Autres achats et charges externes *			986 641	975 126		11 515	1.18
Impôts, taxes et versements assimilés			44 875	50 067		5 192-	10.37-
Salaires et traitements			997 201	927 051		70 151	7.57
Charges sociales			341 485	296 495		44 990	15.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 760	103 768		3 009-	2.90-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 551	38 582		19 031-	49.33-
Dotations aux provisions			13 392	17 467		4 075-	23.33-
Autres charges			21 463	11 047		10 416	94.29
Total des Charges d'exploitation (II)			4 227 534	4 383 601		156 067-	3.56-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			137 552	391 540		253 989-	64.87-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

PwC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		3		39	36-	92. 15-
Autres intérêts et produits assimilés (3)		9 109		12 139	3 030-	24. 96-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		9 112		12 178	3 066-	25. 18-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		8 317		10 097	1 780-	17. 63-
Différences négatives de change		1 510		84-	1 594	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		9 827		10 013	186-	1. 86-
2. Résultat financier (V-VI)		715-		2 164	2 880-	133. 04-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		136 836		393 705	256 868-	65. 24-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 000			32 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		10 549		10 660	111-	1. 04-
Total VII		42 549		10 660	31 889	299. 15
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 181		444	737	165. 77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 575	1 575-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 181		2 019	838-	41. 51-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		41 368		8 641	32 727	378. 76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		9 082		53 829	44 747-	83. 13-
Total des produits (I+III+V+VII)		4 416 746		4 797 979	381 233-	7. 95-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 247 624		4 449 463	201 839-	4. 54-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		169 122		348 516	179 394-	51. 47-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

1 033

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

PwC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 796 231.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 332 826.87 Euros et dégageant un bénéfice de 169 122.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels de cet exercice, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de la société, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

La société a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Différé de remboursement des échéances des prêts bancaires de 6 mois.

Eu égard à ces mesures et à la situation de la société, à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SARL ADEE a bénéficié, au titre de l'exercice 2019, d'un crédit d'impôt Recherche d'un montant de 34 967 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	501 122		
TOTAL	501 122		
Terrains	148 872		
Constructions sur sol propre	558 309		
Installations générales agencements aménagements des constructions	68 082		7 738
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	423 427		21 880
Installations générales agencements aménagements divers	64 056		4 266
Matériel de transport	2 378		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 100		32 943
Immobilisations corporelles en cours			17 331
TOTAL	1 373 224		84 158
Autres participations	2 390		
Autres titres immobilisés	1 023		3 904
Prêts, autres immobilisations financières	3 244		
TOTAL	6 657		3 904
TOTAL GENERAL	1 881 003		88 062

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			501 122	501 122
TOTAL			501 122	501 122
Terrains			148 872	148 872
Constructions sur sol propre			558 309	558 309
Installations générales agencements aménagements constr			75 820	75 820
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		28 027	417 280	417 280
Installations générales agencements aménagements divers			68 322	68 322
Matériel de transport			2 378	2 378
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 942	126 101	126 101
Immobilisations corporelles en cours			17 331	17 331
TOTAL		42 969	1 414 413	1 414 413
Autres participations		4 927	7 317	7 317
Autres titres immobilisés		4 927		
Prêts, autres immobilisations financières			3 244	3 244
TOTAL			10 561	10 561
TOTAL GENERAL		42 969	1 926 096	1 926 096

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	472 846	13 904		486 750
Terrains	51 307	4 999		56 306
Constructions sur sol propre	276 073	29 195		305 268
Installations générales agencements aménagements constr.	68 082	1 033		69 115
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	287 879	31 629	28 027	291 480
Installations générales agencements aménagements divers	33 721	6 357		40 078
Matériel de transport	2 378			2 378
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	86 228	13 643	14 942	84 929
TOTAL	805 667	86 856	42 969	849 554
TOTAL GENERAL	1 278 514	100 760	42 969	1 336 304

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 904				
Terrains	4 999				
Constructions sur sol propre	29 195				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 033				
Instal.techniques matériel outillage indus.	31 629				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 357				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 643				
TOTAL	86 856				
TOTAL GENERAL	100 760				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	17 467	13 392	17 467		13 392
TOTAL	17 467	13 392	17 467		13 392

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	10 549		10 549		
Sur stocks et en cours	150 213	19 551	10 146		159 618
Sur comptes clients	17 364				17 364
TOTAL	178 126	19 551	20 695		176 982
TOTAL GENERAL	195 593	32 943	38 162		190 374
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		32 943	27 613		
			10 549		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 244	0	3 244
Clients douteux ou litigieux	20 316	20 316	
Autres créances clients	1 180 229	1 180 229	
Personnel et comptes rattachés	4 792	4 792	
Impôts sur les bénéfices	84 530	84 530	
Taxe sur la valeur ajoutée	99 000	99 000	
Groupe et associés	4 729	4 729	
Débiteurs divers	25 956	25 956	
Charges constatées d'avance	24 370	24 370	
TOTAL	1 447 166	1 443 922	3 244

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	604	604		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	405 068	124 025	281 043	
Fournisseurs et comptes rattachés	573 183	573 183		
Personnel et comptes rattachés	100 194	100 194		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 209	78 209		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 336	62 336		
Autres impôts taxes et assimilés	6 626	6 626		
Groupe et associés	3 907	3 907		
Autres dettes	78 757	78 757		
TOTAL	1 308 884	1 027 841	281 043	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 392			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	149 728			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 870			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	3 200			3 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	13 720			13 720	
Total	13 720			13 720	

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.
Un test de dépréciation de la valeur du fonds de commerce a été réalisé en fonction des pratiques professionnelles.
Aucune dépréciation de cet élément d'actif n'est à constater

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Marques et brevets	4 43 285	20.00
Site internet	5 860	33.33
Logiciel	38 257	100.00

Une provision pour dépréciation avait été constatée sur le brevet FUSADEE COMPENSE, compte tenu des perspectives d'exploitation de ce brevet dans les années à venir. Elle est intégralement reprise au 31/12/2019.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
Ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Catégorie	Mode	Durée
Aménagement Constructions	Linéaire	15 à 30 ans
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Agencements construction	Linéaire	5 à 12 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 15 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	106 131	104 634	1 497	
Approvisionnements				
- Matières premières	487 490	483 086	4 404	
- Autres approvisionnements	27 544	30 046		2 502
Total I	621 165	617 766	5 901	2 502
Production				
- Produits finis	185 788	187 039		1 251
Total II	185 788	187 039		1 251
Production en cours				
- Produits	55 195	64 270		9 075
Total III	55 195	64 270		9 075
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				10 326

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	70 960
Autres créances	290
Disponibilités	18 565
Total	89 815

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	70 960
REMBOURSEMENT TROP VERSE	290
INTERETS COURUS SUR CAT	18 565
Total	89 815

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	604
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 910
Dettes fiscales et sociales	140 863
Autres dettes	5 119
Total	416 496

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	79
INTERETS BANCAIRES A PAYER	525
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	269 910
PERSONNEL CONGES A PAYER	58 241
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	41 954
CHARGES SUR CONGES A PAYER	20 375
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	15 840
ETAT CHARGES A PAYER	4 454
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	5 118
Total	416 496

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 370
Total	24 370

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	15 841		
LOCATIONS	622		
MAINTENANCE	7 061		
BREVETS	404		
CHEQUES DEJEUNER	442		
Total	24 370		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 646 302
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	345 000-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	2 301 302
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 301 302
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	169 122
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 470 424
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	169 122
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	169 122

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	7
Ouvriers	15
Total	32

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 237 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 237 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	159 676
Total	159 676

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 270 000
Montant restant dû en capital : 74 754
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/06/2023
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque de 1er rang sur la superficie terrain +
batiment à usage industriel en pari passu avec OSEO

Emprunt du : OSEO
Montant initial de cette garantie : 270 000
Montant restant dû en capital : 83 880
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/06/2023
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque de 1er rang sur la superficie terrain +
batiment à usage industriel en concurrence avec BP

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF
Montant initial de cette garantie : 60 000
Montant restant dû en capital : 1 042
Date de fin d'échéance de la garantie : 26/01/2020
Nature de la sûreté réelle : Bourgogne Garantie à hauteur de 20%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	39 305
45 à 54 ans	11 à 20 ans	47 155
35 à 44 ans	21 à 30 ans	20 365
moins de 35 ans	plus de 30 ans	10 471
Engagement total		117 296

Hypothèses de calculs retenues

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 65-67 ans pour les ouvriers, 65-67 ans pour les employés, 65-67 ans pour les agents de maîtrise, 65-67 ans pour les VRP et 65-67 ans pour les cadres

Départ volontaire à l'initiative du salarié

- Profil de carrière à décroissance moyenne selon table INSEE 2018

- Turn over faible

- Taux de charges patronales : entre 30 et 40%

- Revalorisation des salaires de 1% par an

- Taux d'actualisation de 0.77% (ce taux correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexo.com))

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87 (Norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.77 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019 s'élève à 117 296 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise provision exceptionnelle s/immob	10 549	78760000
- Vente carte	32 000	77180000
Total	42 549	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	1 181	67120000
Total	1 181	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
- Remboursement de formations	3 000
- Remboursement d'assurances	2 615
Total	5 615